

Motion de Mme Anne-Marie von Arx-Vernon, MM. Gérard Deshusses, Jacques François, Pierre Maudet, Paul Oberson, Georges Queloz, Pierre Reichenbach, Jean-Charles Rielle et Mme Alexandra Rys: «Pour un accès facilité des véhicules de service à la Clinique Générale-Beaulieu».

(acceptée par le Conseil municipal lors de la
séance du 7 juin 2000)

MOTION

Considérant:

- qu'actuellement le parcage autorisé le long du chemin de Beau-Soleil entrave sérieusement toute circulation sur cette artère très étroite;
- que cette entrave touche tout particulièrement les ambulances et autres véhicules d'urgence se rendant à la Clinique Générale-Beaulieu et aux autres établissements médicaux avoisinants;
- que cette difficulté d'accès pourrait gêner considérablement, le cas échéant, l'intervention du Service du feu;
- qu'il existe un parking souterrain public sous la Clinique Générale-Beaulieu;
- qu'il existe des parkings destinés aux habitants sous tous les immeubles,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif d'intervenir auprès du Conseil d'Etat pour qu'il prenne les mesures visant à la suppression de tout parcage le long du chemin de Beau-Soleil et permettant un libre et rapide accès des ambulances et autres véhicules de service à la Clinique Générale-Beaulieu ainsi qu'aux autres établissements médicaux.